L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI 9 MARS 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1881.

Temperature de 8 mars 1881 :

Thermomètre C. Donnaud, Opticien, Fahrenheit. Centigrade

6 h. matin..... 54 12
Midi..... 65 18
3 h. P.M..... 66 19
6 h. P.M..... 56 13

Relevés des eaux du Fleuve (mètre au dessus du niveau moyen).

Augusta, Ga..... 3.80 Nashville, Tenn..... 3.11
Atlanta, Ga..... 3.06 Memphis, Tenn..... 3.10
Columbus, G..... 12.00 Cairo, Ill..... —
Montgomery, Ala..... — Shreveport, La..... 5.05
Selma, Ala..... — St Louis, Mo..... 15.10
Mobile, Ala..... — Keokuk, Iowa..... —
Louisville, Ky..... 10.05 Vicksburg, Miss..... 4.09
Evansville, Ind..... 20.00 Yazoo..... —
Les chiffres du niveau du fleuve sont de 1874.

L. DUMONT,
Sergent-Major Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Charles Hervas à Mlle Adèle Pont ;
Bertrand Pujol à Mlle Alexandrine Rigaud ;
Walter R. Whitworth à Mlle Marie L. Allen ;
Auguste O. Bonneau à Mlle Octavie Mc Causey.

Naissances.

Mme John Bodenberg, une fille, 6 janv ;
... Schmitz, une fille, 13 fév ;
... Albert Pandele, une fille, 14 fév ;
... Martin Hautmann, un garçon, 20 janv ;
... Joseph Leal, un fils, 28 fév ;
... Jules Koch, une fille, 19 fév ;
... Jos F. Kercher, un garçon, 22 fév ;
... Adolphe Sarpy, un garçon, 14 janv ;
... Louis Lotz, un garçon, 30 fév ;
... Hy Dorris, une fille, 24 fév.

Décès.

Robson Clark, c, 2 ans, rue Franklin, près Jules ;
Alice Murray, 15 jours, Algiers ;
Wm Clark, c, 45 ans, rue Chemut, près Valence ;
Claude Fregna, 1 70 ans, coin Josephine et Magnolia ;
Marcel Le Sassier, 27 ans, de l'Ile de Cuba ;
Charles Curley Jr, 2 mois, No 498 rue St-Claude ;
Joseph Lambert, 20 ans, No 210 rue des Francs ;
Paul J. Rosse, 44 ans, No 71 rue Annette, ancien de France ;
Frederick Lippe, 4 mois, coin Morgan et Magnolia ;
Camille Bonnet, 1 an, rue Indépendance et Bruxelles ;
Mme Anne Marie Rohll, 44 ans, coin Canal et Marais, veuve d'Hermann ;
Elmire, veuve d'Hermann ;
Joseph Mahieux, 27 mois, No 557 rue Bourgogne, fils de Marique ;
James Robinson, 27 mois, No 43 rue Calliope, fils de Virginie ;
Frederick A. Logan, 3 ans, No 385 rue Amour.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

F D Ball Galveston, Tex ; Jas E Davis, Baltimore ; Chas P Wagner, St Louis ; H H Hanna, Indianapolis, Ind ; H C Wilcox, Paris, Fr ; Mrs Wheeling, Detroit, Mich ; J Hartung, Chicago ; Dr Jas Patterson, Ohio ; John Kilkenny, Louisville ; Gen D Dalby, Mobile, Ala ; Jas Stevens et femme, Mme Frank Wentworth, Mlle Wentworth, Chicago ; W S Millard, New Haven, Conn ; H Ivy, Atlanta, Ga ; Jos Hyams, Cincinnati ; C Payne, Ind ; Mlle Sol, Mlle Robinson, Louisville, Ky ; Mme Terston, Mlle L Toynton, Detroit, Mich ; Jas Franklin, J H Workman, Louisville, Ky ; M J Rooney, Georgia.

CITY HOTEL.

W D Pick, D Powers, Donaldsonville ; J W Thomas, Texas ; Jas Pennywith, Ste Marie, Ill ; J H Hudson, Miss ; Mlle Gordon, Fort Gibson, Miss ; J McNeil, Dr R McNeil, Georgia ; J Lee, Ind ; A C Patton, Commissionert ; J H Watson, Wheeling, Va ; John G Fried, Mobile, Ala ; W J Hibbard, Miss ; H S Hudson, Tex ; Thos Taylor, Jr, Miss ; G W M Mcast, ville ; G McDaniel, St Louis, Mo ; J P Hilton, Hazard, Ky ; R G Halpen, ville ; J Stephens, St Louis, Mo ; Jas R Carter, W Dickson, Clarksville, Mo ; Orrin Eastland, Texas ; Mlle S F Eastland, W D Eastland, Mississippi ; Edmond, Miss Texas ; H Gregory, Wilkinson ; H Wilsall, Beaumont Texas ; Jas Yarbrough, Harrison Texas ; Mrs Mahlis Lee, J A Bryant et femme, Ste-Marie, La ; J F Hinson, Mc J M Sisney Madison ; G S Jones-Texas ; M Blackbrook, California.

Les trois frères de Ramos déchargés complètement d'homicide.

Le procès des frères de Ramos, accusés du meurtre d'Edwin C. Mix jr, est terminé hier, après dix-sept jours de témoignages et de débats.

A midi et demi, le juri a fait annoncer à la cour qu'il était accordé. Le shérif, M. Richard, Robertson, a, sur le champ, ordonné au capitaine Ellis, gardien de la prison, d'amener les inculpés.

Les avocats de la poursuite et ceux de la défense ont, en même temps, été prévenus que le verdict allait être rendu.

A l'ouverture de la quatre-vingt-dix-neuvième séance, le juge a donné l'ordre d'amener les jurés, qui occupaient une salle de l'étage supérieur.

Dans l'intervalle, les accusés étaient arrivés. Ils ont été conduits à la barre d'accusation par quelques-uns des jurés qui prirent place à leurs côtés.

M. Legan, président du juri, a remis le verdict à un autre shérif; celui-ci l'a passé au greffier, M. Todd, qui l'a remis au juge Roman.

Le juge en a pris connaissance, puis l'a passé au greffier.

Messieurs, a dit M. Todd, le verdict suivant :

Nous, Fernand de Ramos, coupable d'homicide ; Raymond de Ramos, coupable d'homicide ; Henri de Ramos, coupable d'homicide.

Tous ces accusés sont fortement recommandés à la clémence du tribunal.

Nlle-Orléans, 8 mars 1881.

M. D. Lagan, foreman.

Est-il bien ainsi que vous avez rendu ?

Un des avocats de la défense, M. Marrero, s'est alors levé et a demandé que le verdict fût lu à chacun des jurés.

Un sous-shérif, M. Roux, a appelé chacun des jurés, qui ont tous répondu affirmativement à la question : Est-ce bien là le verdict que vous avez rendu ? — question posée par le greffier.

Le juge a ordonné l'insertion le verdict, a déchargé le juri, et les inculpés ont été ramenés en prison en attendant que la sentence fût prononcée.

Le tout s'était passé à neuf heures et demie du matin.

Cour criminelle de District. — A la session d'aujourd'hui, la cause de Ernest N. T. Nel a été condamné à un mois de prison et paiement de dépens.

Winchester Mant, qui s'était déclaré coupable de port d'armes cachées, a été condamné à une amende de dix piastres.

A la cour de Paix Jno Lambert. — Les affaires de police D. J. Mullen et J. W. Foster sont été déchargés comme n'ayant pas lieu d'être, le 12 juillet 1880, vu une montre sur le cadavre de P. Lafferty, qu'ils remportaient à la station centrale.

Cour du juge Hildenberger. — Henri Granville et Eliza Granville étaient accusés de bataille et de bris de prix ; le premier a été condamné à une amende de $2 50 ou à un jour de prison de pénitence ; la seconde a été acquittée.

E. Mallen, D. Melville, J. Austin, J. Romana et L. Mc Laughlin étaient accusés, par Annie Brown, de lui avoir volé cinq cent quarante-trois piastres. Melville a été mis en liberté pour se représenter en attendant l'instruction ; les autres ont été renvoyés de la plainte ; le Mallie Lloyd, convaincue d'ivresse, a été condamnée à une amende de $5 ou à cinq jours de prison de paroisse.

Amédée Sachet, accusé d'avoir détruit, de jour, chez M. Harry Hale, rue de l'Esplanade, entre Chartres et Levée, deux plateaux d'y commettre une félonie, comme il n'avait aucune intention criminelle, le magistrat l'a renvoyé de la plainte, moyennant $5 ou, contre cette somme, à une amende de $10 ou à cent jours de prison pour ivresse et bris de prix.

Cour du juge Dewey. — Pelletier, propriétaire de vaccinogène de vaccinateur, a été arrêté en prison en attendant l'interrogatoire.

Anthony Bowman, Pedro Johnson, accusés de vices de fait ; Jane Cartwright, de vouloir de tuer son enfant, ont été remis, afin de donner un cautionnement de $1000 en attendant l'instruction.

Petite Comédie, accusé d'attaque à main armée et de vols de fait, a été envoyé à la cour criminelle. Cautionnement : $1000.

John Edwards a été remis de la même manière cautionnement de $1000 pour répondre de en comparution. Il est accusé d'avoir enlevé le cheval Marie Orleans.

Loterie de la Louisiane. — Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage du mardi 8 mars :

Nos 14,616.....		$30,000
" 4,178.....		10,000
" 20,756.....		5,000
" 5,476.....		2,500
" 6,759.....		1,000
" 23,946.....		1,000
" 14,332.....		1,000
" 77,046.....		1,000
" 4,135.....		1,000
" 90,799.....		1,000
" 7,735.....		500
" 24,507.....		500
" 12,010.....		500
" 19,135.....		500
" 24,540.....		500
" 23,139.....		500
" 20,982.....		500
" 21,789.....		500
" 62,540.....		500
" 44,456.....		500
" 44,685.....		500
" 66,026.....		500
" 62,506.....		500
" 64,899.....		500
" 64,734.....		500
" 62,540.....		500
" 44,456.....		500
" 99,144.....		500
" 91,187.....		500

Conseil de ville. — Le Conseil de ville s'est réuni, hier, à midi.

Le maire, les administrateurs Delamore, Fagan, Fitzpatrick, Guillaise, Hager, Manley et Wiltale ont assisté à la séance.

M. E. J. Forgeson a reçu la permission d'ouvrir, à Gentilly, à Faubourg d'avoine aux Nos 179 et 180 de la rue Pétera.

L'administrateur du département des finances et celui du département des comptes publics ont présenté leur rapport mensuel ; on voit les chiffres les plus importants :

Balqui en caisse.....	$33,534 56
Encaissé.....	10,196 43
Total.....	$173,730 99
Déboursé.....	137,696 11
Reliquat.....	$36,034 88

—Perception de taxes dans le mois de février, de 1868 à 1880 :

1880.....	$24,207 00
1879.....	3,932 00
1878.....	330 00
1877.....	79 00
1876.....	56 00
1875.....	30 00
1874.....	37 00
1873.....	33 00
1871.....	30 00
1870.....	39 00
1865.....	7 00
	$28,784 00

Le secrétaire, à la deux fois, une ordonnance de M. Hager, laquelle alloue $2,374.62 pour le paiement en reste des salaires du maire et des administrateurs en novembre et décembre 1880, en janvier 1881. L'ordonnance restant au semblaire [$600 par mois] qui fixe la loi.

Une ordonnance qui défend de pousser des chevaux, mulets, etc., [non attachés] dans les rues Canal, Bourbon, Chartres, Commerce, Gravier, Dauphine, Varondelet, St-Charles, Camp et Magazine, a été adoptée. Elle frappe toute infraction d'une amende de dix piastres au plus ou d'un emprisonnement de dix jours au plus.

M. Mealey a été autorisé à ouvrir un marché avec MM. O. M. Anderson et Joseph Wilson qui s'engagent à enseigner la fabrication des boîtes et des souliers aux jeunes garçons détenus à la maison de correction —Pourvu : 1° que les premiers mois, le travail des apprentis ne rapporte rien à la ville ; durant les six mois suivants, elle recevra quinze sous par jour par chaque apprenti logé, nourri, vêtu, chaussé par jour.

Sur la motion de M. Fitzpatrick, une somme de $500 a été votée pour l'achat de désinfectants.

Une ordonnance pourvoyant à la construction du quai et de deux cradres le long du fleuve, dans la cinquième district, (Algiers,) a été adoptée.

La demande de soumission (demande faite par M. Fitzpatrick) pour la remorque des trois balcons à bascules, a été approuvée.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre de marchands demandant, de la demande le rappel de l'ordonnance mentionnée plus haut.

Une lettre de M. Carleton Hunt, qui protestait, au nom du N. O. City Railroad Company, contre l'ordonnance autorisant la pose d'un track de chemin de fer dans la rue du Camp, a été soumise à l'avocat de la municipalité.

Le Conseil s'est ensuite ajourné à mardi prochain.

Paragraphes. — Dans le mois expiré le 28 février, il est entré, dans cette port, 67 navires de porte étrangère. Le nombre de ceux qui ont été expédié 98 pour des ports étrangers ; il en est parti 21 de ports américains, et il en a été expédié 29 pour des ports américains. — Les recettes de la sous-trésorerie se sont élevées à $134,121 52, dont $120,897 49 provenaient des droits d'importation.

—Les principaux habitants et propriétaires d'Algier vont demander au Conseil de ville l'autorisation d'établir un tramway de Mc Donoghville à Tivoliburg.

—Anthonie Sipro, accusé d'avoir battu Ellen Callaghan, a été arrêté au coin des rues Tremblay et Chippewa.

—Thomas Jones, c, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été arrêté à la station de la sixième " precinct."

—T. Michel a été arrêté dans l'Avenue de Louisiane, près Chippewa, pour ivresse et bris de paix.

—Le bateau à vapeur "J. Murphy" en remorquant des bateaux plats de nouveau canal, s'est heurté contre le pont noir, et l'a endommagé. Les vêtements ne pourront point le traverser avant qu'il soit réparé.

—Ernest Schlesinger, gardien de nuit du bateau à vapeur "Vicksburg" amarré à Algier, s'est légèrement blessé la jambe gauche. Il manie un pistolet dans le moment. On l'a transporté chez lui, dans la rue St-Pierre, près Bourbon, où on blessure a été pansée.

—Augustine Smith, pour être servie d'un langage indécent, dans les rues d'Algier, a été déroncée à la station du huitième precinct.

—James Thom et Wm Hermeyer ont été déroncés à la station du sous-septième de vol.

—Julius Lomse, c, pour avoir fait du tapage au coin des rues St-Charles et Broadway, a été enfermé à la même station.

—Henry et Elisa Graziollis, tous deux de couleur, accusés d'avoir troublé la paix au coin des rues St-Ann et Rochefort, ont été déroncés à la station du marché Treme. Henry est, de notre, soldat, par Elisa, de bataillon de la paix.

—Rerthiens qui n'ont pas été allumés dans la nuit de lundi à mardi : ceux des rues Claiborne, entre Comporne et Gravier ; Palmyra, entre Prieur et Johnson ; Commerce, près Galvez ; Dauphinois, entre Bienville et Orléans ; St-Pierre, entre Robertson et Derbigny ; Comporne et Galvez ; Commerce et Lodoiska.

—Anthony Bohmann, accusé d'avoir battu Elisabeth Lebendeck, a été arrêté dans la rue Euphrosine, près Magnolia.

—On voyait, hier, dans la rue Calliope, un cassier passé qui empêchait les autres véhicules de circuler.

—La carcasse d'une chèvre se faisait sentir, hier, au coin des rues Colisée et Polymnie.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures, la police a fait 57 arrestations, dont 7 dans le premier " precinct," 3 dans la deuxième, 16 dans le troisième, 7 dans le quatrième, 3 dans le cinquième, 2 dans le sixième, 3 dans le neuvième, 2 dans le huitième et 1 dans celui du port. Elle a opéré aussi dans le troisième, et dans celui des faubourgs.

—La chambre de commerce de la Nlle-Orléans a chargé un comité de faire rescorter, aux yeux des chambres de commerce et des trois grandes associations industrielles de Liverpool, Londres, Birmingham, Glascow, sont parti des propriétaires des grandes flatures d'Angleterre, l'importance et la bénignité d'abriter à la conservation des levées de la Louisiane, et d'engager les industriels à s'établir dans le district. Etat et ne Texas, en vue d'une plus grande prospérité de cette cité.

—L'intendant d'Arthur Schmith, le jeune nègre qui a volé des bijoux, le 4 du courant, vers midi, à la résidence de M. Edouard Dreiser, rue La Harpe, entre Galvez et Miro, nous lisons dans le matin, a cette heure, à la cour du juge Hildenberger, devant laquelle il a été amené pour y répondre à cette accusation. Il a été condamné à une amende de $10 ou à cent jours de prison pour ivresse et bris de paix.

—Le bateau à vapeur "J. Murphy" en remorquant des bateaux plats de nouveau canal, s'est heurté contre le pont noir, et l'a endommagé. Les vêtements ne pourront point le traverser avant qu'il soit réparé.

—M. Fred. W. Tilton, propriétaire d'une maison de l'esplanade, rue du Canal et Dryades ; le Dr. Armand Mercier, propriétaire de la maison No 198 de la rue du Canal, près Rampart ; M. Donald H. Holmes, propriétaire du magasin de Dry Goods de No 155 de la rue du Canal—ont demandé, hier, à la cour civile du district, une injonction contre le but d'empêcher le Nlle Orleans City Railroad Company de faire passer des locomotives ou des trains en face de leurs propriétés. L'injonction a été accordée.

—George Leblanc, c, a été envoyé à l'hôpital, du No 5 de la rue Front.

—Les ingénieurs de l'Etat ont reçu, hier matin, la nouvelle qu'on craint beaucoup qu'une brèche ne se déclare dans la levée Ariel, paroisse Carroll. Les habitants travaillent activement à fortifier le point, car si une crevasse y avait lieu, il serait difficile de l'arrêter et elle aurait des conséquences désastreuses.

—A la cour civile du district, la succession de Mme veuve John George Eitel ; celle d'Eugène H. Angenmar, sont ouvertes.

—Le gouverneur a nommé, hier, Wm. M. Fagan, juge de paix du troisième ward de la paroisse Sabine et Wm. Allard, membre du juri de police du même ward, en remplacement de William W. Caswell, démissionnaire, qui remplissait ces deux places ; Wm. Bolton, constable du même ward, en remplacement de B. G. Bolton, démissionnaire.

—Daniel Twiggs a été arrêté, hier, à deux heures, au coin des rues Chartres et St-Louis, pour s'être battu et avoir troublé la paix.

—Les directeurs de la Société de St-Vincent de Paul ont établi à l'institution connue sous le nom de " St-Vincent Home and School of Industry for boys"—Asile St-Vincent et Ecole d'Industrie pour les jeunes garçons—une fabrique où tous les enfants de plus de dix ans pourront apprendre le métier de cordonnier, et au bout de quelques mois gagner des salaires en faisant des souliers vissés de la meilleure qualité. On s'est assuré les services de deux des plus habiles ouvriers qui connaissent ce métier. La société—MM. J. R. Sellick, Thomas S. Elder, Thomas O'Neil, W. Hart et Thomas H. Loftus—informe les présidents et les membres des conférences, ainsi que les amis de l'institution, qu'il est prêt à leur vendre huit différentes grandeurs des meilleures souliers de jeunes garçons. Ces chaussures valent : $2 50 les Nos 2, 3, 4 et 5 ; $2 les Nos 11, 12, 13 et 13 1/2.

—Un jeune homme du nom de Robert Fisher, arrêté par les officiers Pecora et McDonough, aides du chef de la police, a été traduit, hier matin, devant le juge Davey, qui l'a fait acquitter à la prière de poursuite. Il s'agit d'un chèque de deux cents dollars, tiré par M. Charles Lecosme sœurs de Fisher d'avoir obtenu de lui sous de faux prétextes.—L'inculpé n'a pu fournir un cautionnement.

—Liste des citoyens qui remplissent les devoirs de juré, et, mais, à la section B de la cour criminelle du district :

Peter Elizardo,	Howard Read,
Wm Hart,	Henri Marks,
F B O'Donnell,	Joseph Bordelet,
Geo W Dearing,	John H Terris,
Chas Dillingham,	Delphin Vinatza,
E C Barthelemy,	Thos C Slater,
W H Rauch,	John Manning,
Hero Housah,	Charles Vigues,
James B Wasson,	Edw Petronack,
Jas C Wasson,	Jacob Seltzer,
Geo W Packard,	John H Brown,
J T Morel,	Emile Theis,
John Wagner,	Jas Sullivan,
Chas A Baakhouse,	M J Rock,
James Smith,	Jno Brand,
Edw Ducatel,	John Sporl Jr.
George Sarpy	Frank Bartosia.
J W Latterner,	
Constant Alt,	
Paul L Lafitte,	
S Connolly,	
John F C Waldo,	
Eugène Rotelle,	
Wm G Waterman,	
Isaac Homans,	

—Daniel Glover est entré dans la saison d'huitres d'Edward Rose, au No 1011 de la rue Tchoupitoulas. Après avoir satisfait sa fantaisie et son estomac il en disposait à sortir de l'établissement quand M. Rose lui ayant réclamé le montant, Glover lui a répondu qu'il l'avait payé, et tirant un pistolet de sa poche, il a tué M. Rose. Glover est employé à bord du steamer "Monkrea!", qui se trouvait dans le canal, s'est également armé. Le dépêche ne nous dit pas comment qui Glover sera arrêté.

—Robert Simpson, forgeron, âgé de cinquante-six ans, a été envoyé à l'hôpital, du bateau à vapeur "John Wilson." Il souffrait de brûlures qu'il s'est fait à la jambe gauche et au bras droit en tombant dans un feu, au "Port Pickey" en Louisiane.

—Des voleurs se sont introduits chez M. H. Debarbieris armurier, No 221 de la rue Chartres. Ils ont enlevé tout le domaine de pistolets et une domaine de boîtes de cartouches.

Arrestations en janvier et en février.

—Voici un relevé que nous devons à l'obligeance de M. Walter Mobles, sous secrétaire du chef de la police.

Nombre de personnes arrêtées en janvier, 1163 dont 120 pour voies de fait, 17 pour attaque à main armée, 3 pour attaque sur des officiers de police, 4 pour abus de confiance, 2 pour vol avec effractions, 13 pour avoir blessé quelqu'un, 21 comme suspects et dangereuses, 81 pour bris de paix, 278 pour ivresse, 130 pour ivresse et bris de paix, 106 pour bataille et bris de paix, 9 pour aliénation mentale, 61 pour insultes, 1 pour enlèvement, 2 pour vol, 19 pour méchanceté, 2 pour parjure, 1 pour tentative d'empoisonnement, 1 pour viol, 1 pour tentative de viol, 2 pour avoir poignardé quelqu'un, 2 pour avoir vendu des objets volés, 3 pour tentative de meurtre, 12 pour menaces, 26 pour vagabondage, 116 pour infraction aux ordonnances, 2 pour infraction aux lois du revenu interne, 23 pour port d'armes cachées. De ces 1163 personnes 451 étaient mariées et 732 célibataires ; 431 savaient lire et écrire et 219 ne le pouvaient pas ; 182 étaient âgées de 10 à 20 ans, 324 de 20 à 30, 358 de 30 à 40, 272 de 40 à 50 et 47 avaient plus de 50 ans ; 3 sont nées en Australie, 1 au Belgique, 4 au Canada, 2 en Chine, 32 en Angleterre, 30 en France, 50 en Allemagne, 171 en Irlande, 3 en Russie, 844 aux Etats-Unis.

Le rapport ajoute qu'il y a eu 9 animaux et 8 véhicules arrêtés aux glaces, 50 accidents, 11 bâtisses trouvées ouvertes, 4 vols avec effraction et 23 incendies.

Nombre de personnes arrêtées en février 1339, dont 84 pour voies de fait, 18 pour attaque à main armée, 11 pour attaque dans l'intention de tuer, 1 pour attaque sur un officier de police, 1 pour abus de confiance, 10 pour avoir blessé quelqu'un, 22 pour dangereuses et suspectes, 84 pour bris de paix, 384 pour ivresse, 145 pour ivresse et bris de paix, 2 pour désarmement de fonds, 2 pour emprisonnement illégal, 100 pour bataille et bris de paix, 13 pour aliénation mentale, 53 pour insultes, 77 pour vol, 16 pour méchanceté, 1 pour meurtre, 9 pour obtention d'argent sous de faux prétextes, 5 pour flouterie, 2 pour avoir poignardé quelqu'un, 5 pour menaces, 33 pour vagabondage, 118 pour infraction aux ordonnances, 16 pour port d'armes cachées. De ces 1339 personnes 484 étaient mariées et 855 ne l'étaient pas ; 899 pouvaient écrire et 440 ne le pouvaient pas ; 175 étaient âgées de 10 à 20 ans, 344 de 20 à 30, 408 de 30 à 40, 359 de 40 à 50 et 53 avaient plus de 50 ans ; 2 sont nées en Australie, 2 en Belgique, 5 au Canada, 2 en Chine, 47 en Angleterre, 45 en France, 70 en Allemagne, 211 en Irlande, 4 en Russie, 929 aux Etats-Unis.

Il y a eu 33 animaux et 16 véhicules amenés aux épaves, 93 accidents, 15 bâtisses trouvées ouvertes, 7 vols avec effraction et 31 incendies.

Vacances inscrites au Bureau de l'administrateur de la Paix.

John W. Emmett à M. Magdelena Read ; trois terrains et bâtisse, compris entre les rues Independence et Bruxelles, Marigny et Elysian Fields, ayant 50 pieds de front à la rue Independence, sur 120 pieds de profondeur.....$3733

Pierre Parvis à Lafayette, Lafayette, un terrain et bâtisse, compris entre les rues Chestnut, Jena, Benton, Thalie et Carondelet, ayant 30 pieds de front à la rue St-Charles, sur 120 pieds de profondeur.....2000

Mme Thomas F. Willis à John Carter, deux terrains et bâtisse, compris entre les rues Magazine, Camp, Hevia et Calliope, ayant 50 pieds de front à la rue Upper Line, sur 85 pieds de profondeur.....1000

Anand, un terrain et bâtisse, compris entre les rues Annunciation, Dryades, Erato et Melpomène, ayant 50 pieds de front à la rue Melpomène, sur 120 pieds de profondeur.....$1125

Mme William Mann à Peter Bonnet, un terrain et bâtisse, compris entre les rues Carondelet, Bourbon, Bienville et Conti, ayant 27 pieds de front à la rue Carondelet, sur 107 pieds de profondeur.....$6000

William Frey à Paul Jones, deux terrains et bâtisse, compris entre les rues Roman, Galvez, Bolivar et Lafayette, ayant 27 pieds de front à la rue Lafayette sur 120 pieds de profondeur.....$1250

C. F. Reinhardt à A. Rimbach, un terrain et bâtisse, compris entre les rues Mandeville, Chartres, Constance et Lesseps, ayant 50 pieds de front à la rue Magazine sur 95 pieds de profondeur.....$450

—Tout au baron Brisse.

On annonce que M. Samuel Taylor, chef de cuisine de M. le duc de Mandeville, vient d'arriver à Boulogne-sur-Mer, et va diner, en un matelot exclusif, dans les Valet-Sanglier.

Depuis cette nouvelle, Tempeste attend une provocation et laisse baigner tous ses côtés.

Un jeune prince anglais en est chaussure à Nicolet M.

Approbation d'un Mariage.

Le Rév. C. A. Harvey, D.D. de l'Université de Kenyon, a célébré, hier, le mariage de Mlle Kate M. H. Wagner à M. de Rochemont Mac Kay.

Le mariage, le prêtre public a entendu que le consent depuis deux ans le véritable amour de Wagner [illegible] la " Walk Kinney and Liver Cure, " qui a guéri la jeune fille de la maladie la plus sérieuse dans la maladie la plus sérieuse et qui disait qu'elle ne pouvait pas vivre à Noël. Deux médecins de Bright en cette ville. Deux consultations de ces médecins, qui étaient les plus éminents et arrivées déjà pour la jeune fille, déclarèrent